## **Comment faire les permutations ??**

Cliquer sur le lien suivant (CTRL + clic) : http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.html

Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider" : Compte utilisateur Mot de pass 7 Valider Annule En général, votre NUMEN. Initiale prénom Nom (tout attaché, en général). ATTENTION, nouveau (à ne faire qu'une fois) Valider Pour recevoir des informations, saisissez votre mèl personnel : a  $\geq$ Remplissez votre adresse mail personnelle et « valider » I-Prof - Votre assistant Carrière ervices internet peuvent ous être utiles pour gérer votre carrière Votre Co sez <u>SIAM</u> pour dép émiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du secon votre demande de mutation inter R onsultez le guide pratique 👔 🎽 Mouvement 20 Vos Pars Le service SIAP n'est pas acces ur saisir vos demandes de promotion de corps. nant référent Ambition Réussite : leture ambition réussite n'est ouv t et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et c Cliquez sur « Les services » puis sur « SIAM » Phase inter-départementale Phase intra-lépartementale Phase inter départementale A partir du 15 novembre 2018 à 00:00 Consultez la note de service relative aux opérations de mutation A partir du 15 novembre 2018 à 00:00 Consultez le bilan du mouvement de l'année dernière (entrées/sorties par départements) Du 15 novembre 2018 à 12:00 au 4 décembre 2018 à 18:00 Saisissez ou modifiez vatre demande de mutation ; consultez les éléments de votre barème Du 15 novembre au 4 décembre, dans le cadre de votre projet de mutation, un dispositif ministériel d'accuell et de conseil est à votre disposition au : 01 55 55 44 44 (appel gratuit à partir d'un téléphone fixe ou portable depuis la métropole) À partir du 4 mars 2019, vous pouvez être informé(e) rapidement du résultat de votre demande. Si vous le souhaitez, saisissez un numéro de téléphone portable, dans le champ prévu à cet effet.

## Cliquez sur le lien.

Votre situation administrative	·		
Statut : Fonctionnaire titulaire	depuis le 1er septembre 1992		
Corps : instituteur	depuis le 1er septembre 1990		
Grade : instituteur	depuis le 1er septembre 1990		
Échelon : 11e	depuis le 1er septembre 2017		
Position : en activité	depuis le 1er septembre 1990		
Notes offectation on text que ti	italaina		
Votre affectation en tant que titulaire			
Vous êtes affecté(e) dans ce département depuis le 1er septembre 1992			
Communiquez ici votre numéro de téléphone si vous souhaitez être prévenu(e)			
rapidement du résultat de votr	re demande de mutation		
Numéro de téléphone portable :			
Modifier Suivant			
	$\sim$		

Vérifiez les données. Vous pouvez saisir un numéro de portable pour être prévenu par SMS des résultats.



Saisissez votre numéro et validez.

Puis cliquez sur « Suivant »



Si vous voulez lier vos vœux à ceux d'un enseignant conjoint du premier degré (même s'il n'est pas dans le même département), cliquez sur « Lier votre demande » sinon, sur « suivant »

## Seulement pour lier son vœu à un conjoint (enseignant du premier degré), sinon, passer à l'étape suivante.



Remplissez ici pour un conjoint dans la même académie et ici pour un conjoint dans une autre académie. Puis « valider ». Puis sur « suivant »

	Votre der	nande de mutation
Rang	Code département	Libellé département
1		
2		
3		
4		
5		
6		
		Saisir

Rang	Libellé département
1	Choisir un département 🗸 🗸
2	Choisir un département 🗸 🗸
3	Choisir un département 🗸 🗸
4	Choisir un département 🗸 🗸
5	Choisir un département 🗸 🗸
6	Choisir un département 🗸 🗸
	Valider Abandsviner

Cliquez sur le premier menu déroulant (puis les autres dans l'ordre) pour choisir un département. Puis « valider ». Et sur « suivant ».

Votro hav	me indicatif		
Vollebale			
Vous ne formulez pas de demande au titre d'un rapprocher parentale conjointe	nent de conjoints ou au titre de l'autorité	0,00points	
Dans le cadre de l'éducation prioritaire, vous totalisez l'anc scolaire en cours	ienneté d'exercice au 31 août de l'année	45,00points	
Vous êtes : Vetre échelon au et /oo /oorz :	instituteur		
votre echelon au 01/09/201/.	11e	39,00points	
Votre ancienneté de fonctions dans le département au 31/o jours (le calcul des points décompte les 3 premières années d'exercice da	8/2018 : <b>26 années 00 mois 00</b> ns le département)	86,00points	
Vous hénéficiez d'un harème de ·		170 00points	
vous schenerez a un sur eine ac.		1/0,00000000	
Modifier Suivant			
si des elements som errolles, chquer sur Modifier.			
« Si vous envisagez de demander une bonification au titre du handicap, je vous invite à contacter votre correspondant nouvement qui vous indiquera les modalités à suivre »			

Vous avez un résumé de vos points et de votre situation. Comme vous le voyez, les points pour séparation de conjoints, au titre de l'autorité parentale conjointe ou pour les parents isolés ne sont pas notés. Vous devez cliquer sur « Modifier ».

tre D	arème indicatif		
	$\bigtriangleup$ La prise en compte des éléments suivants ne sera effective que lorsque les ju	stificatifs correspondants auront é	té transmis aux services de la DSDEN.
	Demande au titre :	Sélectionnez ~	
	Département d'exercice professionnel du  (de la) conjoint(e) ou de l'autre parent :	REUNION	
	Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans et/ou à naître au 01/09/2019 :	00 v enfants	
	Si votre conjoint(e) réside dans le département 75, aucune année de séparation n'est comptab Nombre d'année(s) scolaire(s) de séparation effective au 31/08/2019 :	lisée. 0 année de séparation ?	<ul> <li>Comment renseigner votre durée</li> </ul>
	<ul> <li>Lorsque l'agent est en activité, la séparation doit être justifiée et être au moirs ég</li> <li>Lorsque l'agent est en congé parental ou en disponibilité pour suivre fon c disponibilité ainsi que la période de séparation professionnelle doivent co pour moitié.</li> </ul>	gale à six mois de séparation effective conjoint ou l'autre parent de son (s uvrir l'intégralité de l'année scola	par année scolaire considérée. es) enfant(s), la période de congé, de ire étudiée et seront comptabilisées
	Situation de parent isolé au 01/09/2019 :	Non ~	
	Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans et/ou à naître au 01/09/2019 :	00 🗸 enfants	
>	Demande au titre du CIMM :	Non V <u>Télécharger le documen</u>	t à renseigner pour votre CIMM

Vous pouvez indiquer que vous souhaitez faire une demande au titre du rapprochement de conjoints ou au titre de l'autorité parentale conjointe. Impossible de changer le département puisque le premier vœu est obligatoirement celui où travaille votre conjoint ou où habite le père ou la mère du (des) enfant(s) pour le(s)quel(s) vous avez l'autorité parentale conjointe. Modifiez le nombre d'enfants si besqin. Notez le nombre d'années de séparation (cliquez sur le lien pour calculer) au 31/08/2019, donc vous comptez cette année scolaire 2018-2019 dans votre calcul. Si vous êtes parent isolé, cliquez. Si vous souhaitez faire une demande au titre des CIMM (DOM), cliquez. Puis validez.

Votre barème i	ndicatif	
Vous formulez une demande au titre d'un rapprochement de con parentale conjointe* (la bonflication sera appliquée si le premier vœu correspond au départeme département de résidence du (de la) conjoint(e), et si les autres vœux éven limitrophes)	joints ou au titre de l'autorité nt d'exercice de l'activité ou au tuels portent sur des départements	150,00points
<ul> <li>vous avez 2 enfants a charge de moins de 20 ans<sup>-</sup> ou a haitre</li> <li>la durée de séparation<sup>*</sup> avec votre conjoint(e) est de 2 année(s)</li> <li>bonification forfaitaire (votre premier vœu est dans une académie lim</li> </ul>	itrophe à la vôtre)	100,00points 200,00points 0,00points
Dans le cadre de l'éducation prioritaire, vous totalisez l'ancienne scolaire en cours	té d'exercice au 31 août de l'année	45,00points
Vous êtes : Votre échelon au 01/09/2017 :	instituteur 11e	39,00points
Votre ancienneté de fonctions dans le département au 31/08/202 jours (le calcul des points décompte les 3 premières années d'exercice dans le d	18 : <b>26 années 00 mois 00</b> épartement)	86,00points
Vous bénéficiez d'un barème de :		620,00points
Modifier	Suivant	

\* Si des éléments sont erronés, cliquer sur Modifier. « Si vous envisagez de demander une bonification au titre du handicap, je vous invite à contacter votre correspondant mouvement qui vous indiquera les modalités à suivre »

Cliquez sur "modifier" s'il reste une erreur ou sur "suivant" pour valider.

Récapitulatif de votre saisie				
<b>D</b>	Colo Manatana ant	T : L - 11 (	Denime	
Kang	Code departement	Libelle departement	Bareme	
1	077	SEINE ET MARNE	620,00	
2				
3				
4				
5				
6				
Confirmer la saisie Lorsque vous confirmez votre saisie, le récapitulatif de votre demande est téléchargeable au format PDF. Si vous ne possédez pas de logiciel permettant de visualiser et d'imprimer ce fichier, vous pouvez télécharger le logiciel gratuit ADOBE READER en cliquant sur le lien ci dessous. Si vous n'arrivez pas à consulter le fichier PDF en plèce jointe, allez dans le menu d'Adobe Reader: <i>Edition -&gt;</i> <i>Préférences -&gt; Internet</i> et décochez l'option <i>Afficher dans le navigateur</i> . <u>Télécharger Adobe Reader</u> Vous recevrez, par ailleurs, votre confirmation de demande de changement de département dans votre boite I- Prof à partir du mercredi 6 décembre et jusqu'an dimanche 17 décembre. Si tout est OK, vous cliquez sur "confirmer la saisie".				

Vous pourrez modifier jusqu'à la clôture du serveur le 4 décembre à 18 h.

Si vous avez des questions, contactez le syndicat.